



Grenoble Escalade
Montagne Ski Alpinisme
www.gemsa.fr

SKI DE MONTAGNE

FICHE TECHNIQUE 2022-2023
Stage niveau 1 **Sécurité alpine**
Mardi 14 et dimanche 19 mars 2023

1 CARACTERISTIQUES

- Intitulé de l'action Stage UV niveau 1 " sécurité alpine
 - Club organisateur GEMSA
 - Dates du stage Mardi 14 et dimanche 19 mars 2023.
 - Lieu Mercredi en salle d'escalade et dimanche sur le terrain
 - Cadre responsable administratif **Thierry Brunel:**
 - Cadres techniques Thierry Brunel
- *Modules FFME prérequis* : aucun.
 - *Modules FFME délivrés* : Ecole de neige (orange) / technique de corde (orange)

2 OBJECTIFS ET PROGRAMME DU STAGE

Ce stage s'adresse à des **pratiquants du ski de montagne** déjà "dégrossis" désirant évoluer, dans le futur sur des terrains glaciaires et en acquérir les bases techniques de sécurité.

Il est conseillé à ceux qui voudront ultérieurement suivre l'unité de valeur "FFME ski de montagne passeport vert sécurité sur glacier" pour ultérieurement encadrer.

Programme :

- Apprentissage de techniques alpines de base : les nœuds ; le cramponnage ; l'assurage d'un skieur.
- Liste de contrôle du matériel nécessaire pour une course sur terrain glaciaire.
- La sécurité sur glacier : encordement à la montée ; technique de la descente encordée.
- Les dispositifs de sécurité (ancrages ; main courante ; mouflages).

3 INSCRIPTION ET CONTRIBUTION FINANCIERE

Ce stage est ouvert à tous les pratiquants de montagne, membres de GEMSA et extérieurs

- Inscriptions à la permanence le jeudi auprès du responsable administratif ou auprès de formation@gemsa.fr, dès mi-novembre.

- Age : plus de 18 ans
- Effectif : 8 mini ; **15 stagiaires maxi**
- Date limite des inscriptions : le jeudi 2 mars 2023

Contribution financière. par stagiaire : à régler à l'inscription, par chèque libellé à l'ordre de GEMSA ou par virement.

Membre GEMSA	Extérieur, Licencié FFME	Extérieur non licencié
30€	40€	46€

Elle couvre :

- les prestations pédagogiques.
- Le matériel collectif (cordes ; broches ...).
- L'entrée à la salle d'escalade

Il reste à la charge des stagiaires :

- Le matériel personnel du skieur de montagne et de l'alpiniste
- Le DVA ; la pelle ; la sonde.
- Le transport par covoiturage.

4 DETAILS DE L'ORGANISATION

- Dernières précisions et rendez-vous: rappeler le responsable du stage jeudi 1 mars et confirmer présence. "Casse-croûte" pour samedi midi ; apporter aussi des vivres de courses.
- Equipement :
 - Apporter tout l'équipement du skieur de montagne dont le DVA ainsi que du matériel d'alpiniste (baudrier ; 3 mousquetons à vis ; 1 broche à glace ; 2 mousquetons simples ; une longe en cordelette de 9mm en 2,5 m ; 2 cordelettes pour autobloquant de 6 mm en 2m ; une sangle de 2m ; piolet ; crampons).
 - Piolet et crampons ne doivent pas être du matériel léger.
 - Penser aussi à apporter du papier et crayon pour prendre des notes.
 - Pour des questions éventuelles sur le matériel, contacter le responsable du stage qui donnera tous les conseils nécessaires.